

**Devenez exposant au 30<sup>e</sup> congrès annuel de la  
Fédération des kinésiologues du Québec, la référence  
en matière d'activité physique.**



*2018*

**La kinésiologie, une profession  
à la hauteur des attentes**

**Cahier de l'exposant**

**Par l'association des kinésiologues de la région de Québec**



## 30<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Kinésologues du Québec - 3,4 et 5 mai 2018 - La kinésiologie, une profession à la hauteur des attentes -

Le 30<sup>e</sup> congrès annuel de la Fédération des kinésologues du Québec est un regroupement de plus de 500 professionnels œuvrant dans le domaine de l'activité physique et sportive. Ces professionnels proviennent des quatre coins de la province pour parfaire leurs connaissances dans les différentes sphères de la santé et de la performance sportive. Cette année, le congrès aura lieu les 3,4 et 5 mai 2018 au Centre de congrès et d'expositions de Lévis. En devenant exposant lors du Congrès 2018, vous aurez l'opportunité de promouvoir vos produits et ou services auprès d'une clientèle potentielle. Un évènement de cette envergure est donc une excellente occasion d'affaires pour consolider votre positionnement dans votre secteur d'activités, mais également pour augmenter votre visibilité corporative. Nous sommes convaincus que le retour sur votre investissement sera à la hauteur de vos attentes.

### LOCATION D'ESPACE

Emplacement de base (8' x 10') comprenant :

- Deux chaises
- Une table (6' x 3') avec nappe
- Connexion Internet sans fil
- Dîner inclus (maximum de 1 repas par kiosque par jour)
- Le nom de votre entreprise dans le répertoire des exposants remis à tous les congressistes à l'arrivée
- Alimentation électrique (frais supplémentaire de \$40.00 plus taxes)

### TARIFS

	Espace simple	Espace double
<b>Organisme sans but lucratif</b>	550\$	900\$
<b>Secteur public</b>	600\$	1000\$
<b>Entreprise privé</b>	650\$	1100\$

Hyperlien vers votre site Internet dans la liste des exposants: 50.00\$.

Les taxes sont applicables en sus sur tous les tarifs. Des renseignements supplémentaires vous seront acheminés suite à la réception de votre paiement. Le guide de l'exposant inclut les indications afin de vous rendre à destination, les endroits où loger et manger ainsi que les heures de montage et démontage des kiosques afin de faciliter votre séjour.

## Renseignements pour les exposants

### **Date limite d'inscription**

La date limite pour réserver un kiosque est le 31 mars 2018.

### **Allocation des kiosques**

Les espaces seront alloués selon l'ordre de réception des inscriptions payées.

L'inscription ne devient effective que sur réception du paiement par le comité organisateur.

### **Politique de remboursement**

75% du montant sera remboursé à l'exposant si un avis écrit d'annulation est acheminé au comité organisateur avant le 15 mars 2018. Après cette date aucun remboursement ne sera accepté.

### **Installation et démantèlement**

Diverses périodes d'installation sont planifiées dépendamment de la journée de votre arrivée ainsi que la journée où vous exposez. Vous recevrez le plan des kiosques et les horaires d'installation par courriel quelques semaines avant le Congrès. Le démantèlement est prévu pour le samedi 5 mai à partir de 16 h jusqu'à 17h00.

### **Montage des kiosques**

L'installation des kiosques ne doit, en aucun cas, endommager ou modifier les installations permanentes du lieu d'exposition. La décoration des kiosques est sous la responsabilité de l'exposant. Le comité organisateur se réserve le droit de faire enlever tout matériel ou installation qui nuirait à l'aspect général du congrès. La circulation des congressistes dans les allées ne doit pas être gênée. L'utilisation de l'espace à l'extérieur de la surface impartie est interdite. L'espace extérieur à la surface impartie ne doit pas être utilisé à des fins publicitaires. La distribution de matériel à l'extérieur de la surface impartie est interdite sans l'autorisation écrite du comité organisateur.

### **Durée d'occupation**

Le kiosque est mis à la disposition de l'exposant pour la durée du Congrès 2018, soit du jeudi 3 mai au samedi 5 mai, incluant l'installation et le démantèlement.

### **Inscription**

Tous les exposants doivent obligatoirement s'inscrire à leur arrivée. Tous les exposants se doivent de porter en tout temps un insigne (cocarde) qui leur sera remis lors de l'inscription au kiosque d'accueil du congrès.

## Renseignements pour les exposants

### Accès aux repas et aux conférences lors du congrès

Seulement une personne par kiosque a accès aux conférences et au repas lors du congrès.

### Responsabilités et assurances

Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'espace occupé par un exposant en ce qui a trait aux vols, pertes ou dommages causés à ce dernier pour les périodes précédant et suivant l'exposition ainsi que pour la durée de celle-ci. L'exposant renonce à tout recours contre le comité organisateur pour les pertes ou les dommages qui pourraient survenir lors du congrès.

### Envoi du matériel

L'exposant s'engage à acheminer tout son matériel à ses propres frais et risques au salon des exposants.

### Sous-location de kiosque

La sous-location des kiosques est strictement interdite sans le consentement écrit du comité organisateur. L'exposant ne peut partager son kiosque avec une autre entreprise sans l'autorisation écrite préalablement obtenue du comité organisateur.

### Présence au kiosque

L'exposant doit assurer une présence continue à son kiosque. Il doit également se conformer aux heures d'ouverture et de fermeture de l'évènement (horaire disponible sur le site internet du congrès).

### Hébergement des exposants

Il est de la responsabilité de chaque exposant de procéder à la réservation de sa chambre d'hôtel, si nécessaire. Nous encourageons les exposants à réserver leur chambre à l'hôtel Four Points by Sheraton adjacent au Centre des congrès et d'exposition de Lévis au (418) 838-0025 ou au 1-888-838-0025 et se référer au groupe Fédération des kinésologues du Québec - Congrès 2018 pour profiter du tarif préférentiel, avant le 3 avril 2018.

### Sorties d'urgence

Les sorties d'urgence doivent être libres de tout obstacle et accessibles en tout temps.

### Contrat de l'exposant

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la personne ressource : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes présentes au kiosques: \_\_\_\_\_

Prénom et nom du représentant: \_\_\_\_\_

Prénom et nom du représentant: \_\_\_\_\_

Prénom et nom du représentant: \_\_\_\_\_

Prénom et nom du représentant: \_\_\_\_\_

### Tarification

#### Espace simple (8 pi x 10 pi)

#### Espace double (16 pi x 10 pi)

#### Espace suppléments

- Organisme sans but lucratif 550\$
- Secteur public 600\$
- Entreprise 650\$

- Organisme sans but lucratif 900\$
- Secteur public 1000\$
- Entreprise 1100\$

- Hyperlien sur notre site web 50\$
- Alimentation électrique 40\$
- Diner (vendredi) 35\$
- Banquet (vendredi soir) 70\$
- Diner (samedi) 35\$

**Les taxes sont applicables en sus sur tous les tarifs**

Montant de la location d'espace : \_\_\_\_\_

Montant pour les suppléments : \_\_\_\_\_

Sous-total : \_\_\_\_\_

TPS : \_\_\_\_\_ TVQ : \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_

Signature du locataire : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature du comité organisateur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

30<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Kinésologues du Québec - 3,4 et 5 mai 2018  
- La kinésiologie, une profession à la hauteur des attentes -

Prière de retourner ce contrat dûment complété par courriel :

[akrq@akrq.com](mailto:akrq@akrq.com)

et une facture vous sera ensuite réacheminée.

**Merci de votre participation !!**

Pour des renseignements supplémentaires ou toutes autres questions relatives au congrès, communiquez avec le comité organisateur par courriel :

[akrq@akrq.com](mailto:akrq@akrq.com)

Le comité organisateur du Congrès FKQ 2018